

PGEE - Commune de xxxxx – Liste des bâtiments équipés d'installations d'assainissement concernant les eaux usées et les engrais de ferme (exemple)

N° réf. commune	N° ECA	N° réf. VD	Coord Y	Coord X	Type / capacité / prétraitement / année de mise en service	Exutoire	Fréquence des vidanges	Surveillance et entretien	Contrôle municipal	Remarques - Divers
1	835	IPE 390/1	YYY.YYY	XXX.XXX	Inst. mécano-biologique 6 EH / 1978	Coll. RC 444 => La Venoge	Selon instance de contrôle, en principe 1 fois par an	Contrat avec Y pour 2 contrôles par an	Contrôle vidange	Installation conforme, raccordement prévu à court terme
2	456	BP 390/2	YYY.YYY	XXX.XXX	Fosse de décantation 10 EH / 1964	Coll. drainage => R. des Vaux	Annuelle	---	Contrôle vidange	Installation non conforme A assainir
3	1032	BP 390/3	YYY.YYY	XXX.XXX	Inst. mécano-biologique 22 EH + prétraitement eaux résid. de cuisine (dépotoir + séparateur de graisse) / 1982	La Venoge	Selon avis STEP intercommunale, en principe 1 à 2 fois par an	Contrat avec STEP intercomm. pour 3 contrôles par an	Contrôle vidanges	Installation conforme (dépotoir + séparateur de graisse, vidange selon ODS)
4	555	BP 390/4	YYY.YYY	XXX.XXX	Fosse de décantation + tranchée absorbante / 6 EH / 1990	Sous-sol	Annuelle	---	Contrôle vidange	Installation conforme
5	336	BP 390/6	YYY.YYY	XXX.XXX	Fosse de décantation + tranchée filtrante 8 EH / 1989	Affluent de la Venoge	Annuelle	Contrat avec bureau Z pour 1 contrôle par an	Contrôle vidange	Installation conforme
6	299	BP 390/7	YYY.YYY	XXX.XXX	Fosse de décantation + puits perdu 1968	Sous-sol	Annuelle	---	Contrôle vidange	Puits perdu à remplacer à terme par tranchée absorbante, si conditions hydrogéologiques favorables
7	887 888	UHZ 390/1	YYY.YYY	XXX.XXX	Fosse à purin 150 m ³ / 1975 / EU collectées dans la fosse à purin	---	---	---	Haute surveillance	Contrôle périodique de l'étanchéité à prévoir
8	427	UHZ 390/2	YYY.YYY	XXX.XXX	Fosse à purin 115 m ³ / 1968 / Eaux résiduaires de laiterie collectées dans la fosse à purin	---	---	Entretien et auto-contrôle par propriétaire	Haute surveillance	Eaux usées ménagères raccordées à la STEP Contrôle périodique de l'étanchéité à prévoir
9	37	UHZ 390/3	YYY.YYY	XXX.XXX	Fosse étanche de 12 m ³ sans écoulement, ni trop-plein 1973	---	Aussi souvent que la fosse est pleine	Entretien et auto-contrôle par propriétaire	Contrôle vidange	Contrôle périodique de l'étanchéité à prévoir
10	730	---	YYY.YYY	XXX.XXX	Fosse de nature inconnue - Non recensée et non autorisée par le Canton	Probablement puits perdu	Vidange impossible, car fosse et couvercle non localisés	---	---	Installation non conforme A assainir rapidement (sources privées en aval !)